
La Métropole et Normandie Énergies encouragent le développement des énergies renouvelables

La Métropole Rouen Normandie et Normandie Énergies signent un partenariat triennal pour rassembler les entreprises autour des énergies de récupération et de l'énergie solaire photovoltaïque.

Depuis le lancement de sa COP21 locale et dans le respect des objectifs de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la Métropole Rouen Normandie aspire à devenir un territoire 100% Énergie renouvelable. C'est dans cet objectif qu'a été initié, fin 2018, un premier partenariat avec Normandie Énergies, filière d'excellence normande du mix énergétique. Cette collaboration a permis de rassembler de nombreuses entreprises au sein de deux coalitions. L'une dédiée au solaire photovoltaïque, l'autre à la valorisation de la chaleur fatale, avec des résultats positifs qui démontrent leur efficacité.

À ce jour, cinq réunions de sensibilisation, trois rencontres d'acculturation avec des experts, deux visites de découverte et d'échanges avec d'autres territoires mais aussi des ateliers pédagogiques, des webinaires de porteurs de projets, ont favorisé l'émergence d'une trentaine de projets de transition énergétique sur la Métropole Rouen Normandie.

La pérennisation et l'intensification de ces actions se poursuivent dans le cadre d'une convention triennale depuis 2021. Dans le même temps, la tenue de la coalition solaire du 8 mars 2022 offre l'opportunité de confirmer et d'officialiser ces engagements en présence des présidents de la Métropole Rouen Normandie et de Normandie Énergies.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, président la Métropole Rouen Normandie, Marie Atinault, vice-présidente en charge des transitions et innovations écologiques, et Abdelkrim Marchani, vice-président en charge de l'économie, l'attractivité, le numérique, l'Europe et l'international : *" Devenir Territoire 100% Énergie renouvelable (EnR) en 2050, en s'appuyant notamment sur des coalitions d'entreprises du territoire, c'est l'objectif que nous nous sommes fixé. Cette convention triennale avec Normandie Énergies nous permet de poursuivre l'action, de fédérer les expertises, de créer des synergies en rassemblant les acteurs locaux afin de continuer à faire éclore de nombreux projets concrets de transition énergétique."*

Alban Verbecke, président de Normandie Énergies, constate que " les premiers travaux de notre partenariat portent déjà leurs fruits, avec 30 projets suivis et accompagnés et une étude de faisabilité d'échange d'énergie entre industriels. Le renforcement de cette convention va nous permettre de poursuivre notre accompagnement de la Métropole Rouen Normandie, dans sa démarche et ses objectifs de transition énergétique. Et nous en sommes ravis".

En termes d'actions partenariales, Normandie Énergies continuera sa démarche de sensibilisation des acteurs économiques et des collectivités, notamment par l'animation de coalitions, de rencontres d'experts, de partages d'expériences et l'accompagnement de la mise en œuvre des projets autour de quatre thématiques énergétiques : l'efficacité énergétique, la récupération d'énergies, l'énergie solaire et la méthanisation.

Image

[View PDF](#)
2 minutes